



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017



L'université Savoie Mont Blanc entend être exigeante envers elle-même, exemplaire et efficiente. Elle marque en permanence sa volonté de proposer puis de mener des projets et des expérimentations en interne et sur son territoire. À ce titre, la modernisation des campus et de leur gestion, de même que leur intégration dans les politiques urbaines est un enjeu majeur pour l'université mais aussi pour le territoire des Savoie sur lequel elle s'étend en terme d'attractivité dans un contexte annoncé de dévolution du patrimoine.

LE PATRIMOINE

CONDUIRE LE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER (PAT1)

Actualiser régulièrement le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Dans la perspective de rédaction du nouveau SPSI, la direction du patrimoine a engagé une mise à jour de ses bases de données immobilières de façon à répondre aux deux objectifs suivants :

- mettre à jour et renseigner le nouveau système de recueil des données immobilières du ministère (RT-ESR) ;
- fiabiliser et optimiser les bases de données de l'application ADE Planète qui supporte la gestion des emplois du temps, dès la prise en charge de la correspondance fonctionnelle.

Lors de l'année 2017, l'ensemble des données immobilières de l'université a été renseigné dans l'application RT-ESR et un travail de modification a été engagé avec les services du rectorat de Grenoble pour corriger les entités immobilières erronées provenant de la base Chorus gérée par la direction de l'immobilier de l'État (DIE). À ce titre, l'ensemble du campus d'Annecy a fait l'objet d'une réintégration complète de ses bâtiments pour correspondre à la réalité de l'occupation immobilière de l'université.

À la suite de la prise en charge de la correspondance fonctionnelle de l'application ADE Planète, la direction a procédé à une analyse des bases « locaux ». Elle a également mené une enquête auprès des usagers pour évaluer leur niveau d'utilisation et recueillir leurs besoins d'évolution. Devant la complexité des bases de données, qui rend peu ergonomique leur utilisation et l'extraction de statistiques fiables, il a été procédé à une simplification et une restructuration des bases « activités », « ressources locaux » et « type de locaux ». Ces bases sont désormais stabilisées, et modifiables uniquement par le correspondant fonctionnel, afin d'éviter toute intégration de valeur non justifiée.

L'objectif de rédaction et de finalisation du SPSI au 1er décembre 2017 n'a pas pu être atteint. Seule la partie sur le diagnostic de l'existant a été réalisée sur la base de la connaissance des données fournies par la DAP et de la connaissance immobilière de la direction du patrimoine. La rédaction complète du SPSI étant conditionnée par la validation du scénario retenu pour la restructuration du campus de Jacob-Bellecombette et la finalisation de l'adaptation du campus du Bourget-du-Lac, celui-ci ne pourra être finalisé, au mieux, que dans le courant de l'année 2018.

Établir un schéma directeur immobilier par campus

Le schéma directeur immobilier pour la recomposition du campus de Jacob-Bellecombette a été lancé en février 2017 en partenariat avec la SCET, filiale du groupe Caisse des dépôts. À l'issue d'une phase de diagnostic et d'une évaluation du potentiel de restructuration, six scénarios de restructuration ont été proposés :

- maintien de l'existant et réalisation de travaux d'entretien courant et réglementaires ;
- remise en état, amélioration thermique et adaptations fonctionnelles à périmètre constant ;
- requalification globale et création d'extensions pour offrir de nouveaux services ;
- requalification globale et recherche de densification du campus avec démolitions partielles et création de nouveaux bâtiments ou d'extensions ;
- reconstruction de l'ensemble du campus sur site dans une version densifiée ;
- abandon du site et reconstruction du campus ailleurs.

Dans un contexte de croissance de la demande étudiante et d'augmentation des effectifs, il ressort de l'ensemble des scénarios :

- que le campus nécessite un investissement lourd pour sa mise à niveau, y compris dans l'hypothèse minimaliste de maintien des bâtiments dans leur configuration actuelle ;
- qu'il existe un déficit d'environ 3 000 m² de surface utile, nécessaire à l'accueil des activités proposées aux usagers.

Le choix du scénario final et son développement feront l'objet du travail à réaliser sur l'année 2018.

Malgré le retard de livraison du bâtiment Polytech, une étude a été menée en interne pour définir les lignes directrices de la restructuration du campus du Bourget-du-Lac, qui intègre :

- l'adaptation aux besoins de l'UFR Sciences et Montagne (SceM) des locaux libérés par Polytech ;
- la mise à disposition de surfaces supplémentaires nécessaires aux services communs ;
- l'abandon progressif des anciens bâtiments situés sur la rive gauche de la Leysse.

Adapter les services et s'attacher des compétences externes pour mener à bien les opérations de destruction et d'extension

Un travail complet a été engagé pour la restructuration des services de la direction du patrimoine. Une évaluation précise des missions et des activités assurées, ainsi qu'une comparaison avec les missions et tâches à assurer pour répondre aux objectifs, ont été réalisées avec l'ensemble des responsables de services. À la suite de cette étude, un premier constat a abouti à engager le transfert de l'activité financière vers le bureau de la dépense pour une partie de la direction.

En septembre 2017, une première étape dans la réorganisation a permis la mise en place d'une structure administrative dédiée pour disposer d'un intermédiaire entre les services de la direction du patrimoine et les autres structures administratives et financières de l'USMB. En décembre, afin de préparer l'augmentation de l'activité en matière de conduite d'opération, un renfort a été déployé pour engager la constitution d'une cellule de deux personnes.

La direction du patrimoine et le service des achats et marchés ont engagé la réflexion sur l'opportunité de mettre en place des marchés de conduite d'opération ou de mandat de maîtrise d'ouvrage pour certaines opérations. Les deux opérations à mener sur le campus d'Annecy (réhabilitation de l'IUT et bâtiment d'accueil du campus) ont été identifiées comme pouvant présenter un intérêt à être menée dans ce cadre. Les marchés seront à monter sur l'année 2018.

MAINTENIR, OPTIMISER, MODERNISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER (PAT2)

Définir un programme pluriannuel d'investissement, de modernisation et d'adaptation

Des groupes de réflexion se sont tenus en 2017 pour poser les pistes de développement pour les prochaines années. Le travail réalisé sur la restructuration et la rénovation des campus du Bourget-du-Lac et de Jacob-Bellecombette, auquel ont été intégrés les projets à mener sur le campus d'Annecy, ont permis de poser les premiers éléments d'un programme de rénovation pour les prochaines années. Pour autant, une ligne politique ferme de rénovation n'a pas encore pu être totalement définie dans l'attente de la finalisation du schéma directeur immobilier du campus de Jacob-Bellecombette.

Une première phase du plan signalétique a été déployée sur Annecy et au Bourget-du-Lac, marquant de façon significative la charte signalétique qui sera progressivement installée sur tous les campus :

- sur le campus d'Annecy : Installation des portes de campus et mise en place d'éléments identitaires sur les façades de l'IUT ainsi que de l'IAE ;
- sur le campus du Bourget-du-Lac : reprise intégrale du plan de numérotation des bâtiments intégrant les installations du CROUS orienté depuis l'entrée du campus, pose de visuels numérotés sur les façades des bâtiments et d'éléments identitaires sur certaines façades, installation de balises directionnelles et de tables d'orientation, traitement de la signalétique intérieure des bâtiments 1 (pôle Montagne) et 3 (halle des sports).

Maintenir un parc immobilier conforme aux normes (sécurité, accessibilité)

Dans le cadre du maintien en sécurité du patrimoine bâti et de l'amélioration de ses conditions d'accessibilité, les opérations suivantes ont été réalisées en 2017 :

- réfection de pérennité sur la structure de la passerelle du campus du Bourget-du-Lac ;
- adaptations de l'accessibilité des bâtiments 3 (pôle Montagne), 6 (Tarentaise - espace de vie étudiante) et 1 (halle des sports Emile Allais) sur le campus du Bourget-du-Lac ;
- mise en place de bandes podotactiles dans les escaliers de l'IAE et de Polytech à Annecy ;
- traitement d'escaliers extérieurs sur le campus de Jacob-Bellecombette ;

- préparation de la structure des registres d'accessibilité des bâtiments pour une mise en place progressive lors de la validation de conformité des bâtiments ;
- remplacement du système de sécurité incendie (SSI) et mise en place de flash lumineux sur le SSI dans les sanitaires des bâtiments 2 et 3 du campus de Jacob-Bellecombette ;
- mise en place de tables pour personnes à mobilité réduite (PMR) aux emplacements prévus dans les amphithéâtres 19000 (Jacob-Bellecombette) et Pôle montagne (Bourget-du-Lac), en remplacement des anciens mobiliers non conformes ;
- réparation du fronton du bâtiment de l'IAE à Annecy ;
- mises en sécurité complémentaires en toitures sur les trois sites.

En préparation des travaux à mener sur 2018, et dans le cadre d'opérations nécessitant un déploiement pluriannuel, les opérations suivantes ont été engagées :

- mise en sécurité de l'amphithéâtre extérieur de Polytech à Annecy ;
- remplacement du SSI de l'IUT de Chambéry, préalablement à la construction de la 4ème aile ;
- reprise des diagnostics accessibilité des bâtiments Polytech et IAE à Annecy, avant de définir un programme d'intervention sur les prochaines années ;
- études pour le remplacement du système de sécurité incendie de l'IUT de Chambéry.

Moderniser les infrastructures en accompagnement de la transformation numérique, pédagogique et de l'évolution des besoins recherche

La direction des systèmes d'information a terminé en 2017 la campagne de rénovation du réseau WiFi de l'USMB. 210 bornes ont été remplacées et 30 supplémentaires ont été déployées afin d'équiper le nouveau bâtiment de Polytech au Bourget-du-Lac et de compléter la couverture sur certaines zones où elle était déficiente. Les contrôleurs de bornes ont également été changés ainsi que deux concentrateurs VPN (*virtual private network*). En complément d'Éduroam, dédié à la mobilité de la communauté Renater, le service Éduspot a été mis œuvre. Il vise à simplifier, au niveau national, l'accès au réseau sans-fil des utilisateurs, dans les murs de leur établissement, mais surtout à l'occasion de visites dans d'autres établissements.

La version Windows 10 a été installée sur les postes administratifs ainsi que dans quelques salles pédagogiques. 40 postes en clients légers ont été installés dans les services centraux. Les quatre serveurs d'infrastructure (un par site) ont été changés, soit un renouvellement total, de même que toute l'infrastructure de sauvegarde de l'USMB.

La migration des réseaux d'interconnexions vers le 10 Gb a été initiée. Elle s'étalera sur plusieurs années. Les opérations suivantes ont été menées en 2017 :

- achat et installation d'un routeur 10 Gb sur le site de Marcoz ;
- migration et mise en service d'Amplivia 2016 (réseau

régional haut débit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) ;

- raccordement en 10 Gb sur le campus du Bourget-du-Lac des quatre locaux techniques et du nouveau bâtiment Polytech ;
- inventaire des besoins et acquisition, fin 2017, du matériel pour passage à 10 Gb des cœurs de réseau des trois campus.

Optimiser l'utilisation des locaux afin d'atteindre les cibles nationales de taux d'occupation

Le travail de définition de règles d'usage des locaux a été engagé mais n'a pu aboutir en 2017. Il sera finalisé dans le courant de l'année 2018. Il s'agit, par ces règles, d'optimiser l'utilisation des surfaces existantes pour maintenir une charge de fonctionnement immobilier soutenable et pour accueillir l'ensemble des usagers dans conditions satisfaisantes pour tous. La cible nationale fixée par le MESRI est de 72 %. Les taux d'occupation 2017 pour l'USMB sont de 73,56 % (amphithéâtres) et 68,08 % (salles de banalisées), en légère baisse par rapport à 2016 (voir indicateur PAT-2).

Dans le cadre de l'évaluation préalable pour la réutilisation des locaux libérés par Polytech sur le campus du Bourget-du-Lac, un premier bilan de l'occupation des bureaux a été mené en version test sur les locaux utilisés par l'UFR SceM. Des pistes d'amélioration ont été identifiées mais celles-ci ne peuvent être valablement validées qu'à l'échelle du campus dans son ensemble. L'étude est à généraliser sur l'année 2018.

Dès janvier 2017, la direction du patrimoine a repris le travail sur la correspondance fonctionnelle de l'application ADE Planète, avec un appui technique de la DSI. Un groupe de travail a été constitué en février 2017, composé d'un représentant de chaque composante et de représentants des directions gérant des données en lien avec celles d'ADE. Il avait pour objectif d'échanger et mettre en place des mesures d'optimisation de l'usage de l'application et d'adaptation du service aux besoins. Une enquête a été menée auprès des usagers pour connaître leur niveau d'utilisation et recueillir leurs besoins d'évolution. Les premières réunions du groupe de travail ont permis d'analyser les résultats de l'enquête, de fiabiliser les données et d'arrêter une structure commune des ressources pour assurer meilleure exploitation des informations pour les usagers et permettre l'extraction de statistiques fiables. Les bases suivantes ont été nettoyées : « Activités » (réduction de 388 à 25 activités), « Ressources types de locaux » (passage de 108 à 41 ressources types), « Locaux » (correspondance exacte avec les locaux des bases de données immobilières). Un nettoyage de la base des utilisateurs a également été opéré et un guide de bonnes pratiques a été réalisé à l'attention des usagers.



VALORISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER (PAT3)

Mettre en place une organisation dédiée

La direction du patrimoine a mis en place en septembre 2017 une cellule de gestion des conventions et des demandes de mise à disposition de locaux sollicités par des demandeurs extérieurs. Elle a pour objectif de clarifier et adapter la procédure existante de mise à disposition des locaux pour l'année 2018. Un personnel de catégorie B à 50 % a été affecté à cette mission. Cette organisation a permis, dans un premier temps, de centraliser la gestion d'une partie des conventions de mise à disposition aux organismes extérieurs et de suivre la facturation des redevances. Un travail sur la procédure de demande et de suivi inter-service a également été mené ainsi qu'une révision du montant des redevances de mise à disposition. Les tarifs seront proposés au conseil d'administration pour une mise en place à la rentrée 2018. La réflexion sur la mise en place d'un système de demande dématérialisé est également en cours. Aucune action n'a encore été menée de façon structurée pour assurer la promotion des espaces valorisables.

ENGAGER L'USMB DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉCO-RESPONSABILITÉ (PAT4)

Appliquer et faire vivre le référentiel d'objectifs énergétiques performants (RT 2020) pour les opérations de construction

Les objectifs définis dans le cahier technique environnemental ont été intégrés dans les programmes ou études suivantes :

- le programme de la maison de l'action publique et internationale (MAPI) sur la campus d'Annecy, avec l'objectif de réaliser un « bâtiment passif » ou « bâtiment à énergie positive » (BEPOS) répondant aux dispositions du décret n°2016-1821 du 21 décembre 2016, relatif aux constructions à énergie positive et à haute performance environnementale sous maîtrise d'ouvrage de l'État, de ses établissements publics ou des collectivités territoriales. L'objectif visé est au minimum la classe E3/C1 suivant le référentiel « E+ C- » impliquant des consommations énergétiques inférieures à 40 % de celles de la RT2012 et prévoit 40 kWh par m2 et par an de production intégrée d'énergie

renouvelable ;

- la restructuration du bâtiment Maurienne du campus du Bourget-du-Lac, avec un objectif de réhabilitation performante en matière énergétique ;
- la réflexion sur le schéma directeur de restructuration du campus de Jacob-Bellecombette.

En constante évolution, le cahier de prescriptions environnementales et techniques a été complété pour inclure des proportions de bois, imposées en m³ par m² de SHON, et par corps d'état, ainsi qu'une classification minimale C1 (carbone 1 : premier niveau d'indicateur de gaz à effet de serre) dans l'attente d'une définition plus détaillée de la cible carbone. Une réflexion est engagée sur l'opportunité de systématiser le recours à l'utilisation de matériaux ou de composants recyclés, le respect d'un label ou d'une certification BBCA (bâtiment bas carbone), l'utilisation de matériaux bio-sourcés, ou plus globale, de type *Breeam (building research establishment environmental assessment method)* considérant les aspects santé bien-être, eau, déchets, etc., liés à la vie en œuvre du bâtiment.

Des échanges avec les acteurs locaux et nationaux sont nécessaires afin d'identifier les filières faisant la promotion de matériaux bio-sourcés ou recyclés, dans le cadre de travaux de construction et de réhabilitation. Des premiers contacts ont été noués avec le pôle « Excellence bois » de Haute-Savoie, organisme qui peut assister l'USMB dans ses projets futurs. Une recherche a également été menée pour trouver des interlocuteurs et référents sur les matériaux de type terre ou paille, pour lesquels les filières restent encore peu développées.

Développer le suivi et le pilotage des installations techniques

Les surfaces immobilières de plancher et utiles (voir représentation PAT-1) ont respectivement augmenté de 914 m² et de 839 m². Cette augmentation d'environ 1 % correspond à l'extension de la BU d'Annecy mise en service en 2017. Le tableau PAT-3 propose une analyse détaillée des coûts par site dont le montant total s'élève à plus de 3,91 M€. La comparaison avec 2016 est délicate car la mise en place de la GBCP a conduit à imputer en 2017 des coûts qui auraient dû l'être en 2016, pour un montant d'environ 250 k€. Après rectification, l'augmentation du coût global de fonctionnement lié à l'immobilier entre 2016 et 2017 s'établit à 1,9 %.

Dans le cadre de la modernisation des outils de gestion technique des installations thermiques, la mise en place progressive de la virtualisation a été engagée sur le campus de Jacob-Bellecombette pour assurer



une supervision à distance et optimiser les consommations. Pour les bâtiments 1 à 20, le déploiement a commencé en 2017 et se terminera en 2018. En parallèle, les systèmes de régulation des bâtiments 1, 15 et 16, qui étaient obsolètes ou présentaient de nombreux dysfonctionnement, ont été intégralement remplacés par de nouveaux systèmes.

Les opérations de virtualisation des installations du campus du Bourget-du-lac et du campus d'Annecy ont été chiffrées pour être déployé entre 2018 et 2020. La mise en place du système de gestion technique du bâtiment Polytech, en cours de construction sur le campus du Bourget-du-Lac, a permis de mettre en place une première version de logiciel d'analyse des consommations des fluides.

En parallèle de la modernisation des installations, des actions ont été menées pour disposer, dans certains bâtiments, de zones facilement exploitables en dehors des heures d'ouverture normale de l'université (cours ou réunions en horaires tardifs, en week-end et durant les fermetures) pour limiter les consommations énergétiques de chauffage aux seuls locaux nécessaires à l'activité. À ce titre, des études ont été menées pour faire fonctionner de façon isolée les salles de cours 19001 et 19002 du bâtiment 19, ainsi que les salles 23001 et 23002 du bâtiment 23, sur le campus de Jacob-Bellecombette. Sur le campus d'Annecy, une première tranche de travaux a eu lieu sur le bâtiment IAE. La finalisation devrait intervenir d'ici la fin d'année 2018. À terme, les salles de cours de cette zone pourront être utilisées indépendamment du reste du bâtiment.

Établir une feuille de route à partir d'un projet fédérateur emblématique

L'université est un lieu de production et de transmission des savoirs, qui a donc une responsabilité majeure sur les évolutions sociétales dans un contexte de changement climatique et de limitation des ressources. Elle forme les générations futures et dispose, à travers les recherches qu'elle mène, de capacités d'innovation permettant d'orienter ces transformations. À une échelle locale, elle doit faire face à des obligations nouvelles sur l'efficacité énergétique et l'environnement, la biodiversité, pour les bâtiments et les espaces

publics. Elle est confrontée à des risques légaux en matière de développement durable et d'accessibilité, à des enjeux économiques à travers l'augmentation des coûts de fonctionnement et elle doit s'interroger sur la santé et qualité de vie au travail, de même que sur son attractivité.

Le projet « Respire » (pour réinventer notre environnement en créant une synergie entre le patrimoine Immobilier et les ressources existantes) vise à inscrire l'USMB sur la voie de ces transformations en s'appuyant sur une coordination des forces en présence pour mener des expérimentations novatrices et répondre à ses responsabilités sociétales. Respire s'appuie sur les campus, à la fois lieux de travail, de loisirs et de vie, comme territoires d'innovation et démonstrateurs. Tous les usages doivent être pris en compte autour d'une appropriation des espaces intérieurs et extérieurs de travail, de détente, d'activités physiques, culturelles, etc. Cette réinvention des espaces doit être à la fois pragmatique, visionnaire et doit tenir compte des évolutions futures : télétravail, mobilité, nouvelles pratiques pédagogiques, nouveaux modes de vie.

Pour mener ce projet, l'USMB dispose de nombreux atouts : la pluridisciplinarité de ses unités de formation et de ses laboratoires, la richesse de ses associations étudiantes, sa taille humaine qui lui confère une agilité et une proximité avec les acteurs du territoire. L'enjeu est donc de s'appuyer sur ces compétences et de les fédérer autour de la démarche afin de bénéficier de cette intelligence collective.

Le projet Respire est animé par des groupes de réflexion sur les éco-campus (GECO) qui font appel aux initiatives et à la créativité des étudiants et des personnels ; ils génèrent également des projets de recherche et d'enseignement. Les GECO intègrent les spécificités de chacun des campus et de leurs usagers. Ils mènent une analyse globale et une gestion intégrée de l'ensemble, sur la base d'une meilleure prise en compte du bien être et de la santé des

individus, de l'activité anthropique et de sa pression environnementale, de la consommation énergétique, des aspects sociétaux et de la préservation voire du développement de la biodiversité qui passe par une réinvention et réappropriation de l'espace urbain usuellement sous « perfusion » en termes d'énergie, de denrées, d'eau, mais aussi de communication.

Le GECCO de Haute-Savoie sera mis en place en 2018. Celui de Savoie s'est réuni à plusieurs reprises dans le cadre de l'étude réalisée sur le campus de Jacob-Bellecombette. Ses réflexions et analyses ont été prises en compte dans le cadre des études préalables liées à la rénovation du domaine universitaire.

Rénover ou remplacer les équipements pour diminuer les consommations

Aucun plan de financement de rénovation avec réinvestissement des gains (dit *intracting*) n'a été lancé sur l'année 2017, mais le travail sur le schéma directeur de Jacob-Bellecombette a permis d'engager l'étude de sa mise en place dans le cadre de la rénovation du campus. L'engagement dans un processus de ce type est conditionné à la création d'une structure interne de pilotage de la transition énergétique qui n'a pas pu se faire en 2017.

Des études ont été lancées pour améliorer les performances des installations thermiques afin de pouvoir engager leur réalisation à partir de 2018 :

- la modernisation des installations de chauffage et de ventilation de l'amphithéâtre 1 du campus de Jacob-Bellecombette (travaux à réaliser en 2018) ;
- le diagnostic de regroupement et d'optimisation des deux chaufferies de l'IAE sur le campus d'Annecy (travaux à réaliser en 2019) ;
- la rénovation du réseau principal de distribution du chauffage du Bourget-du-Lac à la suite de nombreuses pannes et fuites survenues à l'automne 2017 (travaux à réaliser en 2018).

Le bâtiment de la présidence a fait l'objet du remplacement de son système de rafraîchissement estival des locaux par l'installation d'un nouveau groupe froid énergétiquement plus performant et disposant d'une marge de capacité supplémentaire pour de possibles extensions.

Dans le cadre du programme pluriannuel engagé pour améliorer les performances thermiques des locaux sous toiture de l'IUT de Chambéry, les bureaux situés dans les trois ailes ont été équipés d'un plafond thermique étanche limitant les désagréments liés au déplacement d'air dans le plénum. Le programme sera poursuivi sur l'année 2018 pour s'achever à l'horizon 2020, en même temps que la livraison de la quatrième aile.

Trois grandes opérations de remplacement des luminaires par des équipements à technologie LED et faible consommation énergétique ont été réalisées :

- équipement des circulations des bâtiments 1 à 11 du campus de Jacob-Bellecombette ;
- remplacement de l'intégralité des luminaires des salles de lecture de la bibliothèque du campus du Bourget-du-Lac ;
- remplacement des luminaires dans les locaux traités thermiquement à l'IUT de Chambéry.

Une première installation photovoltaïque de 80 m² a été réalisée sur la toiture de la halle des sports du campus de Jacob-Bellecombette. Celle-ci est destinée à produire de l'électricité utilisée en autoconsommation par la halle, ainsi que par l'ensemble des bâtiments situés au cœur du campus. L'installation a été dimensionnée pour couvrir *a minima* les besoins électriques permanents du campus en période de fermeture et ainsi diminuer fortement le besoin en énergie achetée durant cette période. La mise en place d'une installation photovoltaïque en autoconsommation a été étudiée pour la maison de la mécatronique sur le campus d'Annecy en exploitant les surfaces de toitures conçues à cet usage lors de la construction. Compte tenu du tarif énergétique avantageux dont nous disposons, l'analyse a conclu que la réalisation ne serait pas concurrentielle. Une seconde étude a été réalisée pour l'IUT. Elle était basée sur le cadastre solaire, réalisé par Grand Annecy, et permettant de visualiser le potentiel solaire de chaque toiture afin de calculer la production photovoltaïque potentielle. Cette étude sera à préciser et à utiliser dans le cadre de la rénovation énergétique prévue dans le cadre du programme d'investissement prioritaire (PIP2). L'intégration de surfaces de production électrique par panneaux photovoltaïques utilisée en autoconsommation a également été intégrée aux programmes de construction de l'IUT de Chambéry (4ème aile), sur le campus du Bourget-du-Lac et de la MAPI, sur le campus d'Annecy. Cet engagement est également partie intégrante de l'étude du schéma directeur de restructuration du campus de Jacob-Bellecombette et sera intégré à toutes les prochaines opérations de construction. Les enjeux liés à la dévolution prochaine de la pleine propriété de leur patrimoine immobilier aux universités, l'important projet de rénovation-reconstruction du site de Jacob-Bellecombette et la nécessité d'engager rapidement la totalité des projets inscrits au CPER et au PIP en qualité de maître d'ouvrage, vont nécessiter pour l'USMB de recruter rapidement du personnel supplémentaire, impliqué et de haut niveau. Les opportunités ont des ailes, sachons les saisir avant qu'elles ne s'envolent.



INDICATEURS DE SUIVI

Surfaces immobilières



Représentation PAT-1

Source : Enquête immobilière DGESIP-2017

Les mesures de surfaces ont été fiabilisées en 2016. Les comparaisons avec les données des années précédentes sont donc peu fiables et ne sont pas reproduites ci-dessous ; les évolutions pourront être suivies à partir du rapport d'activité 2017.

Occupation des locaux

2017	AMPHITHÉÂTRES	SALLES BANALISÉES
Nombre de salles	31	214
Surface utile	6 776 m ²	11 384 m ²
Nombre d'heures d'utilisation	25 541 h	151 190 h
Taux d'occupation	73,56%	63,08%

2016	AMPHITHÉÂTRES	SALLES BANALISÉES
Nombre de salles	31	214
Surface utile	6 776 m ²	11 384 m ²
Nombre d'heures d'utilisation	25 645 h	161 060 h
Taux d'occupation	73,86%	69,68%

Tableaux PAT-2

Source : Enquête immobilière DGESIP - 2017



Coûts de fonctionnement des locaux

Type de dépense	ANNECY	BOURGET	JACOB	CHAMBÉRY	TOTAL
CHARGES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT	35 336 €	62 661 €	24 022 €	1 551 €	123 570 €
FLUIDES (électricité + gaz + eau + chauffage urbain)	515 841 €	505 219 €	253 261 €	51 265 €	1 325 586 €
ENTRETIEN COURANT LOCAUX ET EXTÉRIEURS	554 848 €	514 720 €	351 214 €	12 081 €	1 432 863 €
SURETÉ DES LOCAUX - ACCÈS	10 023 €	23 204 €	20 229 €	400 €	53 856 €
MAINTENANCE GÉNÉRALE (hors gros entretien et renouvellement)	156 809 €	170 977 €	141 724 €	19 550 €	489 060 €
CONTRATS DE MAINTENANCE des équipements techniques	114 062 €	214 070 €	119 011 €	9 027 €	456 170 €
VÉRIFICATIONS TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES	9 342 €	15 497 €	3 385 €	1 154 €	29 378 €
TOTAL	1 396 261 €	1 506 348 €	912 846 €	95 028 €	3 910 483 €
Coût par m² de surface utile (SU)	45,74 €	49,70 €	52,69 €	46,93 €	48,77 €

Tableau PAT-3

Source : Direction du patrimoine

7 UFR, INSTITUTS ET ÉCOLE

- Faculté de Droit
- IAE Savoie Mont Blanc
- IUT d'Annecy
- IUT de Chambéry
- Polytech Annecy-Chambéry
- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- UFR Sciences et Montagne

19 UNITÉS DE RECHERCHE

- CARRETEL : Centre Alpin de Recherche sur les Réseaux Trophiques des Écosystèmes Limniques
- CDPPOC : Centre de Droit Privé et Public des Obligations et de la Consommation
- EDYTEM : Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne
- IMEP-LAHC : Institut de Microélectronique, Électromagnétisme et Photonique – Laboratoire d'Hyperfréquences et de Caractérisation
- IREGE : Institut de Recherche en Gestion et Économie
- ISTerre : Institut des Sciences de la Terre
- LAMA : Laboratoire de Mathématiques
- LAPP : Laboratoire d'Annecy de Physique des Particules
- LAPTh : Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique
- LCME : Laboratoire de Chimie Moléculaire et Environnement
- LECA : Laboratoire d'Écologie Alpine
- LEPMI : Laboratoire d'Électrochimie et de Physicochimie des Matériaux et des Interfaces
- LIBM : Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité
- LIP/PC2S : Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie – Personnalité, Cognition, Changement Social
- LISTIC : Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la Connaissance
- LLSETI : Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales
- LOCIE : Laboratoire d'Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement
- LPNC : Laboratoire de Psychologie et Neurocognition
- SYMME : Systèmes et Matériaux pour la Mécatronique



3 DÉPARTEMENTS

- Accompagnement Pédagogique, Promotion de l'Enseignement Numérique et à Distance pour la Réussite des Étudiants (APPRENDRE)
- Centre National de Formation des Enseignants intervenant auprès des jeunes Déficiants Sensoriels (CNFEDS)
- Pôle Touristique d'Excellence « Montagne Inventive »

1 FONDATION UNIVERSITAIRE

1 CLUB DES ENTREPRISES

ANNECY • CHAMBÉRY / JACOB-BELLECOMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CONSEIL
SAVOIE
MONT
BLANC



FONDATION
UNIVERSITÉ SAVOIE
MONT BLANC



+33 (0)4 79 75 85 85
www.univ-smb.fr

